

Rectificatif Générale colonial

Rectificatif n° 6-476-1936 modi- Re fiant le décret du 30 décembre 1912 relatif au régime financier des colonies (arrêté de promulgation du 30 juin 1936),

n° 6-476-1936

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 3 juin 1936
Numéro JO n° 476 du 30/07/1936	Date du numéro 30 juillet 1936

TEXTE INTÉGRAL

1er colonne, article 177, 1° alinéa, 7° et 8° lignes. Au lieu de : « ainsi que les côtes leur paraissent avoir été établies à tort », lire : « ainsi que les côtes qui leur paraissent avoir été établies à tort : Au lieu de : « auquel les rôles sont attachés », lire à: « auquel les rôles sont rattachés ».